

INTERPELLATION URGENTE

Auteur Emmanuel Revaz, Les Verts, et Raymond Borgeat, AdG/LA
Objet Accompagnement agricole de R3: qu'en est-il des 3 nouveaux postes pourvus en 2018?
Date 06.05.2019
Numéro 3.0449

Actualité de l'événement

Alors que le rapport de la COGEST sur l'accompagnement agricole de la troisième correction du Rhône vient d'être publié, de nouveaux éléments liés à ce dossier ont été divulgués par le Walliser Bote du 4 mai 2019.

Imprévisibilité

Avant les dernières révélations figurant dans la presse, il n'était pas possible de connaître les incertitudes existantes:

- a) autour de l'affectation réelle des trois nouveaux postes pourvus en 2018 pour l'accompagnement agricole de R3;
- b) autour de la nature des heures déclarées en vue du subventionnement de la Confédération.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

Comme mentionné dans les comptes 2018, le refinancement des heures du SCA (1.5 millions de francs) est actuellement suspendu pour des raisons liées à la nature des heures déclarées. Il convient de clarifier d'urgence la situation afin de mettre fin à cette incertitude et d'obtenir les montants qui avaient été budgétisés (autofinancement des nouveaux postes).

En mai 2018, le Service cantonal de l'agriculture a mis au concours 3 postes pour l'accompagnement agricole de la troisième correction du Rhône, conformément au budget 2018. Comme mentionné dans ce budget, ces trois postes devaient être autofinancés par la Confédération: un poste d'ingénieur/e agronome affecté à l'Office d'arboriculture et cultures maraîchères, et 2 postes d'ingénieurs/es en génie rural affectés à l'Office des améliorations structurelles.

Or, dans son édition du 4 mai 2019, le Walliser Bote révèle que d'après les documents à sa disposition, «il n'est pas clair si les nouveaux employés ont réellement et pleinement été affectés à des tâches liées à R3». En parallèle, l'enquête fait aussi mention d'heures déclarées pour l'accompagnement agricole, mais dans les faits non liés directement à cette prestation, comme des heures consacrées à l'inventaire de puits de pompage.

Ces nouvelles questions éclairent aussi d'un jour nouveau l'explication des écarts financiers dans les comptes 2018 du Service de l'agriculture (rubrique 43), qui précise que suite à une prise de position de l'OFEV quant au refinancement des heures du SCA (nature des heures qui sont subventionnables), celui-ci est suspendu à des négociations qui doivent être menées auprès de l'OFEV via l'OCCR3.

Conclusion

Compte tenu de qui précède, nous demandons au Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes:

- Les 3 nouveaux postes pourvus sont-ils réellement affectés aux emplacements et aux rôles initialement prévus?
- Quelles ont été les prestations liées à l'accompagnement agricole de R3 fournies en 2018 par ces nouvelles personnes (nature et nombre d'heures)?
- Comment peut-on expliquer les réticences de l'OFEV concernant le refinancement des heures effectuées et déclarées?